

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 26 mai 2020

Délibération n°45-2020

Point 4.9.8.2

Point 4.9.8.2 de l'ordre du jour

Création - Préparation à l'agrégation externe et interne de Sciences économiques et sociales - FSEG

EXPOSE DES MOTIFS :

Le projet consiste en la création d'une Préparation à l'agrégation externe et interne de Sciences économiques et sociales au sein de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion qui fait actuellement cruellement défaut depuis la fermeture il y a une quinzaine d'années de la préparation strasbourgeoise.

Cette préparation sera la seule formation de ce type dans tout le Grand-Est.

Ce projet est fortement soutenu par le Rectorat de l'Académie de Strasbourg, qui y contribue financièrement à hauteur d'un demi-poste de PRAG, soit 192 HETD. Evidemment, l'inspectrice d'académie du Rectorat de Nancy-Metz en SES, Mme Evelyne Delhomme, soutient la création d'une telle préparation notamment pour le concours interne de l'agrégation.

Quant au public : si cette formation se destine principalement à la formation de futurs professeurs de lycées et de classes préparatoires aux grandes écoles économiques, commerciales et des sciences sociales, elle sera aussi une formation à la recherche qui permettra aux étudiants, lauréats ou non des concours, de postuler en école doctorale pour démarrer une thèse de doctorat, plus spécialement en sciences économiques, en sciences sociales ou en science politique. En outre, la formation vise aussi à permettre aux enseignants en poste, titulaires du CAPES de SES, de passer le concours interne de l'agrégation, ce qui constitue pour eux une des rares possibilités d'évolution intéressante de carrière.

Place dans l'offre de formation de l'Unistra : Presque tous les enseignements disciplinaires du Master MEEF de préparation au CAPES de Sciences économiques et sociales, pourront être mutualisés avec la préparation à l'agrégation, notamment pour ce qui est de l'épreuve de leçon à l'oral de l'agrégation, mais aussi de l'épreuve de mathématiques.

Cette formation s'appuiera pour l'essentiel sur les enseignants et enseignants-chercheurs de l'Unistra, et en particulier ceux parmi eux qui sont eux-mêmes déjà titulaires de l'agrégation de SES.

Pour ce qui est de la stratégie de formation de la composante, cette préparation est vue comme une formation d'excellence qui nourrit de façon évidente la notoriété de la Faculté des sciences économiques et de gestion. Elle offre une possibilité de débouchés supplémentaires aux étudiants de Master qui pourront enseigner en lycée, en classes préparatoires (B/L, prépa commerciales, Cachan) ou encore dans le supérieur.

Par 22 voix pour, la CFVU a approuvé la création de la préparation à l'agrégation externe et interne de Sciences économiques et sociales.

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve la création de la préparation à l'agrégation externe et interne de Sciences économiques et sociales.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	32
Nombre de voix pour	29
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0
N'ont pas pris part au vote	3

Destinataires :

- Madame le Recteur de l'académie, Chancelier des universités
- Direction Générale des Services
- Direction des Finances
- Agence Comptable

Fait à Strasbourg, le 3 juin 2020

Le Directeur Général des Services



Frédéric DEHAN

*Ouverture de la**formation non diplômante de **préparation à l'agrégation externe et interne de Sciences économiques et sociales****pour **2020/2021***

I. Nature de la demande : CREATION DE FORMATION

Date d'approbation par le Conseil de composante : 12 novembre 2019

II. Exposé des motifs de la création / modification

Le projet consiste en la création d'une Préparation à l'agrégation externe et interne de Sciences économiques et sociales au sein de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion qui fait actuellement cruellement défaut depuis la fermeture il y a une quinzaine d'années de la préparation strasbourgeoise.

Cette préparation sera la seule formation de ce type dans tout le Grand-Est. Aujourd'hui, les étudiants souhaitant préparer ces concours ne peuvent le faire que soit via le CNED, soit via des formations en présentiel mais éloignées et qui surtout ne sont plus qu'au nombre de trois à l'heure actuelle : celle de l'IEP de Lille, celle de l'Ecole normale supérieure Paris-Saclay, et celle de Lyon 2. La préparation proposée par Sciences Po Bordeaux vient de fermer ses portes en 2018-2019. Il est en outre à noter que l'ENS de Lyon semble se désengager de cette préparation, ne formant plus que les seuls élèves normaliens. C'est ainsi qu'en 2018, près de 80 % des postes ont été obtenus par des candidats provenant des académies de Paris-Créteil-Versailles et Lille¹. Depuis 2014, en partie faute de formation adaptée, aucun candidat strasbourgeois n'a obtenu le concours externe, et seul un candidat l'a obtenu (en 2016) dans l'Académie de Nancy-Metz². Le dernier rapport de jury de l'Agrégation interne ne fournit pas de rétrospective, mais on voit qu'aucun candidat n'a obtenu ce concours en 2018 dans nos académies de Strasbourg et de Nancy-Metz³. En somme, le contexte actuel exceptionnellement peu concurrentiel, est donc extrêmement favorable à l'ouverture d'une telle préparation.

Ce projet est fortement soutenu par le rectorat de l'académie de Strasbourg, qui y contribue financièrement à hauteur d'un demi-poste de PRAG, soit 192 HETD. Evidemment, l'inspectrice d'académie du Rectorat de Nancy-Metz en SES, Mme Evelyne Delhomme, soutient la création d'une telle préparation notamment pour le concours interne de l'agrégation.

Quant au public : si cette formation se destine principalement à la formation de futurs professeurs de lycées et de classes préparatoires aux grandes écoles économiques, commerciales et des sciences sociales (code OGR 38355⁴), elle sera aussi une formation à la recherche qui permettra aux étudiants, lauréats ou non des concours, de postuler en école doctorale pour démarrer une thèse de doctorat, plus spécialement en sciences économiques, en sciences sociales ou en science politique. Pour ces derniers, cette préparation aura été l'occasion de se forger ou de consolider une solide culture générale dans les domaines des Sciences économiques et sociales, qui pourra servir des recherches ouvertes, au besoin, sur la transdisciplinarité. En outre, la formation vise aussi à permettre aux enseignants en poste, titulaires du CAPES de SES, de passer le concours interne de l'agrégation, ce qui constitue pour eux une des rares possibilités d'évolution intéressante de carrière.

¹ http://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/externe/44/6/Rj-2018-Agregation-externe-SES_1004446.pdf , p.6

² Ibid.

³ http://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/externe/04/1/Rj-2018-CAPES-externe-SES_1001041.pdf , p.7

⁴ http://pole-emploi.org/files/live/sites/peorg/files/documents/Statistiques-et-analyses/Open-data/ROME/ROME_ArboPrincipale.xlsx (ce code OGR est donné dans le fichier ROME)

Pour ce qui du **volume du marché du travail ciblé** : eu égard à la nature particulière du projet qui concerne la préparation à un concours de la fonction publique précis, l'évaluation du volume du marché du travail ciblé est donnée essentiellement par les débouchés au concours, soit entre 30 et 40 postes pour le concours externe et entre 20 et 30 postes pour le concours interne.

Le nombre d'agrégés du secondaire en SES est relativement faible en Alsace et dans le Grand-Est, du fait de l'absence dans la région justement d'une telle préparation à l'agrégation. Dans l'académie de Strasbourg ce nombre est de 26, pour 93 certifiés (+ 1 adjoint d'enseignement).

Place dans l'offre de formation de l'Unistra : Presque tous les enseignements disciplinaires du Master MEEF de préparation au CAPES de Sciences économiques et sociales, pourront être mutualisés avec la préparation à l'agrégation, notamment pour ce qui est de l'épreuve de leçon à l'oral de l'agrégation, mais aussi de l'épreuve de mathématiques. Cela est rendu possible grâce à une collaboration étroite avec le responsable de la préparation au CAPES, mais aussi au fait que le secrétariat des deux préparations sera le même, permettant de rendre aisément compatible les emplois du temps.

Comme cela est déjà le cas pour la préparation au CAPES, certains enseignements pourront être mutualisés avec certains cours de Licence ou de Master de la Faculté des Sciences économiques et de gestion mais aussi de la Faculté des Sciences sociales, voire de sciences politiques, en fonction des thèmes proposés au concours.

Cette formation s'appuiera pour l'essentiel sur les enseignants et enseignants-chercheurs de l'Unistra, et en particulier ceux parmi eux qui sont eux-mêmes déjà titulaires de l'agrégation de SES. Et afin d'appuyer au maximum la formation sur la recherche, il est d'abord et avant tout prévu de solliciter les collègues des laboratoires d'économie (BETA, LARGE), de sociologie et de sciences politiques (SAGE, DynamE) de l'unistra, notamment pour assurer les cours magistraux sur les 8 thèmes du concours. Les enseignants agrégés en poste dans le second degré n'interviendront qu'à défaut sur ces cours magistraux, et leur sollicitation ne concernera pour l'essentiel que les entraînements aux oraux.

Pour ce qui est de la **stratégie de formation de la composante**, cette préparation est vue comme une formation d'excellence qui nourrit de façon évidente la notoriété de la Faculté des Sciences économiques et de Gestion. Elle offre une possibilité de débouchés supplémentaires aux étudiants de Master qui pourront enseigner en lycée, en classes préparatoires (B/L, prépa commerciales, Cachan) ou encore dans le supérieur. Cette formation permettra en outre d'attirer de brillants étudiants susceptibles d'entamer des études doctorales au sein du laboratoire associé à la composante – le Bureau d'Économie Théorique et Appliqué (BETA) – en particulier dans l'axe Cliométrie-Histoire de la pensée économique, dans la mesure où traditionnellement en France les agrégés de SES représentent une proportion importante des chercheurs dans le domaine de l'histoire économique (histoire des faits/histoire de la pensée).

III. Composante de rattachement : Faculté des sciences économiques et de gestion

A. Composantes ou services associées : Faculté des sciences sociales (fondation et fonctionnement)

B. Universités partenaires : /

C. Autres partenariats : Rectorat de l'Académie de Strasbourg

Une convention a été établie entre l'université, d'un côté, et le rectorat, de l'autre, pour le financement du demi-poste de PRAG mis à disposition de la FSEG par le rectorat. Le financement relève de la loi ORE.

IV. Responsable de la formation pour l'Université de Strasbourg

- Prénom NOM : **Philippe GILLIG**
- Titre : **PRAG**
- Composante : **Faculté des Sciences sociales**
- Tél. : **0368856611 (bureau 5215 Patio)**
- Courriel : **philippe.gillig@unistra.fr**

V. Conditions d'admission et public concerné

A. Mode de recrutement / sélection

Conditions d'admission : être titulaire d'un Master 2.

Au regard des profils des candidats à l'Agrégation de Sciences économiques et sociales, la présente préparation pourra intéresser des étudiants venant des Master suivants : MEEF SES, Sciences économiques, Sciences sociales, IEP, ou des étudiants des grandes écoles liés à ces domaines (ENS, ENSAE, ENA, EN3S...).

Prérequis : avoir suivi une licence et un master de Sciences économiques, et/ou de Sciences sociales, et/ou une formation à l'IEP. Des mises à niveau seront prévues pour les étudiants n'ayant les prérequis que dans un domaine, grâce à la mutualisation avec la préparation au CAPES de SES déjà existante, comme précisé ci-dessus.

Modalités d'admission : sur dossier (CV, relevé de notes de Licence et Master, lettre de motivation).

Calendrier des admissions : Début avril à mi-juin.

NB : l'intégration éventuelle de cette préparation dans un Master de la FSEG pourrait être envisagée, s'il s'avère qu'un vivier suffisant d'étudiants souhaitent obtenir un Master 2 pendant leur année de préparation. Nous attirons néanmoins l'attention sur le fait que le vivier théoriquement le plus important est celui des étudiants ayant validé leur M1 du Master MEEF et leur CAPES. Or, avec la réforme en cours des Master MEEF, le CAPES aura lieu à la fin de l'année de M2 et non plus de M1. De ce fait, les étudiants de Master 1 MEEF seront, avec la réforme, déjà titulaires d'un M2 pour la plupart. Dans ces conditions, il y a fort à parier que peu d'entre eux souhaiteront que notre formation leur délivre un deuxième Master 2 car les contreparties exigées (UE de langue, UE de mémoire recherche...) sont de nature à les détourner de l'objectif primordial du concours.

B. Effectifs prévisionnels

La formation accueillera de 5 à 25 étudiants.

Seuil d'ouverture minimal de la préparation : 5 étudiants

VI. Modalités d'évaluation des étudiants

Le régime d'évaluation sera un contrôle continu mêlant des épreuves écrites et orales pour préparer au mieux les étudiants aux attentes des concours de l'Agrégation interne et externe. Les évaluations se feront sur la base des concours blancs passés par les étudiants tout au long de l'année, ainsi que les passages à l'oral sur le même format que celui attendu au concours.

Pour l'Agrégation externe :

- 8 écrits
- 2 oraux de leçon (1 en économie, 1 en sociologie)
- 2 oraux d'épreuve sur dossier (1 en économie, 1 en sociologie)
- 1 oral de mathématiques

Pour l'Agrégation interne :

- 6 écrits
- 2 oraux de leçon (1 en économie, 1 en sociologie)
- 2 oraux d'épreuve sur dossier (1 en économie, 1 en sociologie)

VII. Équipe pédagogique

En application de l'article L613-2, al.2, la liste des enseignants intervenants dans les diplômes d'université doit être publiée sur le site internet de l'établissement.

A. Enseignants universitaires

Nom et grade des enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs	Section CNU	Enseignements dispensés
--	-------------	-------------------------

Nom	Grade	(le cas échéant)	Composante ou établissement (si établissement extérieur)	Nombre d'heures assurées (HETD)	
GILLIG Philippe	PRAG	05	Sciences sociales	62	Economie/sociologie
VIAL Marylène	PRAG		FSEG	42	Economie/sociologie
CHEVALIER Benjamin	PRAG		IEP	20	Economie/sociologie
BROUSSOLLE Damien	Maître de conférences	05	IEP	21	Économie
EBER Nicolas	Professeur des universités	05	IEP	21	Économie
LIGONNIERE Samuel	Maître de conférences	05	FSEG	52	Économie
JUHEM Philippe	Maître de conférences	04	IEP	27,5	Science politique
3 enseignant.e.s restent à déterminer en fonction des 3 nouveaux thèmes qui seront annoncés en avril 2020				41 + 41 + 27,5	Économie Sociologie Science politique
8 conférenciers extérieurs				36	

B. Professionnels

Nom et fonction des professionnels	Entreprise ou organisme d'origine	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
RIETSCH Théo	Lycée Couffignal (Strasbourg)	25	Mathématiques
GASSER Maxime	Lycée Scheurer-Kestner (Thann)	10	Oraux de préparation à l'agrégation interne (épreuve de leçon)
CASNER Caroline	Lycée Louis Lapique (Epinal)	13,5	Oraux de préparation à l'agrégation interne (épreuve sur dossier)
COTELETTE Patrick	Lycée Fustel de Coulanges (Strasbourg)	10	Oraux de préparation à l'agrégation externe
PELLGRINI Julien	Lycée André Maurois (Bischwiller)	10	Oraux de préparation à l'agrégation interne

VIII. Enseignements

Intitulé de l'UE	Coef.	Compétences attendues	Matières	Cours magistral	Cours intégrés	Travaux dirigés	Travaux pratiques	Temps étudiant	Total (HETD)
Préparation à l'écrit d'économie				72				72	108
Préparation à l'écrit de sociologie				72				72	108
Préparation à l'écrit de science politique				30				30	45
Mathématiques agrégation externe					20			20	25
Correction des 8 écrits blancs externe						En fonction du nombre d'étudiants*		1	40 (pour 15 étudiants)
Correction des 4 écrits blancs agrégation interne (dissertation)						En fonction du nombre d'étudiants*		1	4 (pour 5 étudiants)
Correction des 2 écrits blancs agrégation interne (dossier)						En fonction du nombre d'étudiants*		2	10 (pour 5 étudiants)
Préparation commentaire de dossier agrégation interne				9					13,5
Oraux blancs agrégation externe						En fonction du nombre d'étudiants*		4	60 (pour 15 étudiants)
Oraux blancs agrégation interne (leçon)						En fonction du nombre d'étudiants*		2	10 (pour 5 étudiants)
Conférences par des intervenants extérieurs				24				24	36
Economie mutualisé CAPES				120				120	180
Sociologie mutualisé CAPES				45				45	67,5

* Référentiel pour la correction des copies (basé sur la préparation à l'Agrégation de Sciences de la vie) : 1 HTD par tranche de 5 copies d'épreuve blanche d'agrégation. Si le nombre de copies ne correspond pas à un multiple de 5, alors nous arrondissons à 1 HTD de plus. Nous comptons en plus 2 HTD pour la restitution avec proposition de corrigé d'une épreuve blanche. Exemple : pour 14 étudiants, nous comptons 3 HTD pour la correction des copies plus 2 HTD pour la restitution et le corrigé, soit 5 HTD en tout.

Science politique mutualisé CAPES					19			19	28,5
Histoire et épistémologie des sciences sociales					32			32	48
Mathématiques mutualisés CAPES						32			40
Théories sociologiques					7			7	10,5
Histoire de la pensée économique					24			20	30
CM = cours magistraux CI = cours intégrés TD = travaux dirigés TP = travaux pratiques TE = travail étudiant hors cours, TD et TP					Total	198 + 216 + 31	20 + 32	222 + 216 + 27	459,5 + 364 + 40,5 = 826,5

Liste des UE disciplinaires enseignées en langue étrangère : aucun

Les cours en **bleu** sont portés et offerts à la mutualisation par le *Master MEEF, parcours « Enseigner les sciences économiques et sociales (CAPES) »* de l'INSPÉ.

Les cours en **bleu foncé** sont portés et offerts à la mutualisation par la *Faculté des Sciences sociales* (cours de L3).

NB : ces cours mutualisés seront choisis par les étudiants en fonction de leurs besoins propres (par exemple, un étudiant ayant une formation d'économiste aura tout intérêt à suivre l'ensemble des enseignements de sociologie proposés, mais pas forcément ceux d'économie).

IX. Dispositifs de suivi de la formation

Nous sommes en contact avec l'IDIP pour un appui sur l'évaluation de la formation et des enseignements qui reste encore à concrétiser.

X. Budget prévisionnel

Pour les diplômes d'université, il est attendu chaque année de retourner à la DES, début avril, un bilan du fonctionnement, en termes d'effectifs, en termes qualitatifs et en termes budgétaires, de la formation. A partir de ces éléments, une réflexion sur les perspectives de la formation est attendue : maintien, modification, évolution, suppression.

A. Financement à coût constant

Pour ce qui est des **459,5 HETD** spécifiques à la préparation à l'Agrégation, le financement prévu est le suivant :

- **192 HETD** réalisées sur le service du demi-poste de PRAG financé par le rectorat.
- Le reste des dépenses seront financées sur les **fonds propres de la FSEG** :
 - **163 HETD** réalisées par des enseignants de l'unistra.
 - **104,5 HETD** payées en heures complémentaires réalisées par des intervenants extérieurs à l'université.
 - Les heures Référentiel pour la responsabilité pédagogique de la formation (**24HETD** à la FSEG pour une formation de niveau Master à effectifs de 20 étudiants)

Il est à prévoir des **frais de déplacement pour les conférenciers invités**, ainsi que pour permettre au responsable de formation d'assister aux oraux du concours ou à des réunions organisées par l'inspection générale de SES. Ces dépenses seront, elles aussi, **financées sur les fonds propres de la FSEG**.

B. Paramétrage des droits d'inscription

1. Droits de base du diplôme : niveau Master

2. Droits spécifiques

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogee, DS2001, facture, SFC...)
ANNEE DE PREPARATION	/	Apogee

CAS EVENTUELS D'EXONERATION :

non applicable